

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article1113>



ALERTE : Disparition de la Technologie en 6e ?

- Vie de la Technologie - Institutionnel - Textes -



Date de mise en ligne : jeudi 12 janvier 2023

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Sixième

La sixième fait l'objet des mêmes injonctions pédagogiques, couplées cette fois avec de petites économies. Devoirs faits est rendu obligatoire « car tous les élèves doivent avoir la possibilité de consulter un professionnel de l'éducation sur ses devoirs ». Ce professionnel n'est pas forcément un enseignant et les heures de devoirs faits sont déjà déployées dans les collèges. La grande innovation c'est l'heure de soutien en maths et français qui sera mise en place en 6ème à la rentrée. Cette heure obligatoire sera instaurée en interclasse, donc sans aucun lien avec les enseignements donnés en classe. Le ministère donne en exemple la vérification de la fluence ou des 4 opérations. Elle pourra être faite par des professeurs des écoles. **Elle sera financée par la suppression de l'enseignement de technologie en 6ème. Cette discipline est en sous effectif et le ministère trouve là une solution économique au problème du recrutement. Evidemment il présente cela autrement : il s'agit de « renforcer le contenu et les ambitions de l'enseignement de technologie » et pour cela de « faire porter l'essentiel des apprentissages en cycle 4 ?...**

<https://www.cafepedagogique.net/2023/01/12/circulaires-pedagogiques-au-secours-blancher-revient/>